



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

www.ville-poulainville.fr

Messageries :
m.caridroit@amiens-
metropole.com

blandurel@ville-poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

-Lundi au vendredi de 11 h à
15h

-Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

ÉDITO

En cette fin d'été, je vous adresse à tous, petits et grands, mes souhaits les meilleurs pour une rentrée dans de bonnes conditions.

Mai et juin ont été les mois de nombreuses rencontres conviviales. La fête des mères, la course cycliste, la fête locale avec la réderie et la soirée « cochon grillé », les temps forts musicaux, le festival de théâtre, la soirée danse, la fête scolaire, les sorties récréatives ... ont permis de nombreuses rencontres intergénérationnelles. C'est bien l'objectif de nos propositions : permettre à tout public d'accéder à de nombreuses animations ou divertissements et à la découverte de l'art musical, du théâtre, de la musique, de la gymnastique, du yoga, de la lecture, du sport, de la danse, de la peinture...

Toutes ces activités sont permises grâce aux nombreuses propositions associatives. Je souhaite à tous les présidents, présidentes et membres actifs de conserver les mêmes motivations pour la saison prochaine.

A travers ce Poulainvillois, vous constaterez que chaque association a déjà bien préparé la saison prochaine.

Le 5 septembre prochain, vous aurez l'occasion de les rencontrer lors du rendez-vous inter-associations.

Vous n'ignorez pas que ces diverses manifestations engagent fortement nos équipes municipales pour la préparation de ces manifestations : bénévoles, enseignants, employés ou élus. Le planning s'en trouve chargé, compte-tenu de l'entretien de la commune, de l'école et des espaces verts. Je vous demande patience et compréhension si vous estimez que le temps entre les tontes ou passages de balayeuses est un peu long. Je vous assure de notre volonté d'agir au mieux pour votre qualité de vie.

Cette volonté, la municipalité l'exprime également dans la rénovation des voies ou trottoirs. Là encore, le temps voudrait être plus court mais vous le savez, tout projet nécessite bon nombre de démarches administratives et techniques entre les différents intervenants : gaz, électricité, eau, communications.

Accompagné des élus du conseil municipal, des adjoints présents au quotidien, de l'ensemble des agents municipaux, je reste attentif à vos attentes et à la qualité de vie dans notre commune. Nous sommes aussi impatients que certains d'entre vous concernant la sécurisation des routes (vitesse et stationnement irrespectueux), limitation des bruits intempestifs, propreté de la commune. Ce défi, nous devons le relever en changeant nos comportements. Il n'y a pas de « petit geste ». Commençons par les bons gestes citoyens comme trier ses déchets ou respecter les règles de citoyenneté.

Restant persuadé du bien-vivre ensemble dans notre commune, je vous exprime ma confiance en nos actions personnelles et collectives.

Notre vie en société grandit magnifiquement lorsque les individualismes tendent vers l'intérêt général.

Bonne rentrée à vous et à vos proches !

Le Maire, Claude Vitry

Edito.	1
Réunion de conseil municipal du 23 juillet 2019.	2-3-
La vie municipale.	4-5-6-
Informations diverses.	7
La vie associative.	8-9

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion de conseil municipal du 18 juillet 2019, il s'est réuni à nouveau le 23 juillet 2019.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2019

Attribution du marché A.L.S.H

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'appel d'offre lancé le 04 juin 2019 pour la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement et de l'accueil des activités périscolaires. Une seule réponse est parvenue en mairie : celle de l'UFCV.

Les tarifs concernant les diverses prestations sont les suivantes :

- Par enfant et par jour pour les périodes périscolaires matin - pause méridienne - soir et mercredis : 28.20 € TTC.
- Par enfant et par jour pour les grandes et petites vacances : 31.59 € TTC.

Ce marché prendra effet au 01 septembre 2019 jusqu'au mois d'août 2020, renouvelable trois fois par périodes identiques. Voté.

Prolongation du contrat Enfance Jeunesse CAF.

Le Maire rappelle qu'en 2006, la commune de Poulainville a signé un Contrat Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole pour 4 ans avec un effet au 1^{er} septembre, contrat renouvelé en 2011 et 2015. Le Contrat Enfance et Jeunesse arrive donc à échéance au 31 août 2019.

Pour simplifier le renouvellement de cette convention, la CAF préconise la prolongation de cette convention jusqu'au 31 août 2022. Voté.

Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les fonds de concours réglés en 2018 doivent être amortis et qu'il est nécessaire d'apporter une modification au budget par les opérations suivantes :

En fonctionnement : Article 678	- 3 786 euros	Article 6811	3 786 euros
En investissement : Article 28041582	3 786 euros	Article 10222	- 3 786 euros.

Voté.

Pose de 6 points lumineux dans la Résidence de l'Avenir.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, relatif à la pose de 6 points lumineux dans le secteur de la commune, rue de l'Avenir. Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 17 602.00 € TTC.

Montant pris en charge par la Fédération : 6 514.00 €.

Contribution de la commune : 11 088.00 €. Voté.

Validation du marché pour la modification et l'extension du groupe scolaire Philippe Bovin.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le résultat du Marché concernant les modifications et l'extension du groupe scolaire Philippe Bovin à Poulainville.

Les montants HT sont les suivants :

Lot n°1 : Gros-œuvre - fondations - ravalement : Ent CALLEC : 233 982.31 €

Lot n°2 : Charpente métal - bardage : Ent CMB : 134 611.00 €

Lot n°3 : Couverture: Ent MORONVALLE : 57 975.28 €

Lot n°4 : Menuiserie Ext, Alu et PVC : Ent BHF DELAPLACE : 129 419.10 €

Lot n°5 : Plâtrerie, isolation, faux-plafonds : Ent LESOURD : 58 086.01 €

Lot n°6 : Menuiseries intérieures bois : Ent GANCE : 10 261.50 €

Lot n°7 : Carrelage Ent AVANTI : 9 999.00 €

Lot n°8 : Electricité, chauffage, VMC : Ent SIDEM : 48 780.00 €

Lot n°9 : Plomberie, chauffage : Ent EMI : 86 689.06 €

Lot n°10+11 : Peinture, revêtement sols : Ent CATY PEINTURE : 49 574.91 €

Lot n°12 : Aménagements extérieurs : Ent PICARDIE ENVIRONNEMENT : 230 084.35 €

Le montant total des travaux est de : 1 049 462.52 € HT. Voté.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz, d'électricité et de téléphone.

Monsieur le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz, d'électricité n'avait pas été calculé depuis un décret du 2 avril 1958. Il propose au Conseil :

✓ De fixer le taux de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz, d'électricité au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ;

✓ Que ce montant soit revalorisé **automatiquement** chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier. Voté.

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION SUIVANT LA PROCEDURE DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Délibération du 25 février 2019 et Arrêté du 20 Août 2019, le Conseil Municipal de Poulainville a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification du PLU. Cette mise à disposition du dossier aura lieu du 12/09/2019 au 12/10/2019 à la Mairie de Poulainville, Place du 8 mai, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté à la Mairie de Poulainville, à compter du 22 Août 2019 pendant toute la durée de la consultation.

Un registre permettant au public de consigner ses observations sera ouvert aux mêmes lieux, jours et plages horaires.

LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU LOTISSEMENT "LA CLÉ DES CHAMPS", DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA PRÉFECTURE

La société BDL Promotion Maison Prestige a présenté une demande d'autorisation environnementale au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement, relative à la création d'un lotissement dénommé "Résidence La Clé des Champs 2" sur le territoire de la commune de Poulainville. En application du Code de l'environnement, cette demande a été soumise à enquête publique du 02 avril au 03 mai 2019.

Le rapport du commissaire-enquêteur comprenant ses conclusions motivées est, dès à présent, librement consultable sur le site de la Préfecture de la Somme (<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau-assainissement-et-milieus-aquatiques/Suivi-Loi-sur-l-eau/Enquetes-Autorisations/Enquetes-autorisations-2019>) et restera mis à disposition pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 02 septembre 2019**, à 8h30 pour les grands et à 8h45 pour les petits.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Si vous souhaitez que votre enfant se restaure à la cantine le lundi 02 septembre, il devra être inscrit **avant le 30 août à 10h**. Merci de passer en mairie pour créditer le compte.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE PROPOSE UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

En partenariat avec la Table du Maraîcher et La Poste, La Croix-Rouge Française propose la livraison de repas à domicile. La Poste organise le **06 septembre prochain, de 11 h à 12 h**, une présentation de ce service. Cette réunion aura lieu à la salle des associations, face à la mairie. Pour plus d'informations vous pouvez également appeler le **03 22 33 10 00**.

VISITES GUIDÉES DE LA COMMUNE LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Les Journées européennes du patrimoine 2019 se déroulent les samedi 21 et dimanche 22 septembre prochain.

A Poulainville, des visites guidées d'une durée d'1 heure sont proposées le **samedi 21 à 10 h puis à 11 h**. Rendez-vous devant la mairie. Notre historien, Ulysse Pérodeau, participera à cette visite.



LA VIE MUNICIPALE

COMMISSION "FLEURISSEMENT ET ILLUMINATIONS"

Félicitations aux Poulainvillois qui ont participé au concours des Maisons Fleuries. La commission « Illuminations-Fleurissements » a sélectionné 16 propriétés qui ont retenu plus particulièrement son attention. Ce sont, dans l'ordre :

DEMANESSE- GAUSSUIN	6 Place du Millénaire	60 €
LEPAUVRE Danièle	7 chemin de Perriot	50 €
SAUVALLE Maurice	5 rue de Longpré	50 €
CLERENTIN Michel	2 chemin de Perriot	50 €
PARMENTIER Alain	19 rue Claude Debussy	50 €
BARON Annick	1 rue du donjon	40 €
MARQUIS Nicole	22 rue de Beauquesne	40 €
GAZIL Henri	13 rue Claude Debussy	40 €
DIZY Janick	6 rue Pablo Picasso	40 €
RICHARD Didier	10 rue Pasteur	40 €
GAFFE Yves	3 rue Joliot Curie	20 €
DINGREVILLE Serge	5 chemin de la carrière	20 €
MANGOT Philippe	2 Place du 8 mai	20 €
LE BOULCH Annick	13 rue Georges Clémenceau	20 €
DUFOUR Jean-Luc	6 Impasse Jacques Brel	20 €
GERMACK Catherine	3 rue de la Vallée	20 €

Merci à tous les habitants, participant ou non au concours, qui font des efforts pour l'embellissement de notre village.



TROUBLES CAUSÉS PAR LES ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la charge, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants du voisinage. De jour comme de nuit, vous ne devez pas laisser hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée, un ou plusieurs chiens. Le propriétaire se doit de rechercher la cause des aboiements et d'y porter remède. En promenade, un chien qui fait ses besoins, c'est normal. Mais je rappelle que le propriétaire a l'obligation de ramasser les déjections, ce qui est loin d'être une pratique générale.

RAPPEL RÈGLEMENTANT LE BRUIT (Arrêté municipal du 15 septembre 2016)

Tous travaux, tels que les travaux de bricolage ou de jardinage, effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou tous dispositifs bruyants ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

PLANTATION ET ENTRETIEN DES HAIES : RÈGLES GÉNÉRALES DE VOISINAGE

Lors de la plantation de haies ou arbustes à proximité de la propriété de votre voisin, des règles de distance sont à respecter. Leur entretien répond également à une réglementation bien précise.

Pour la plantation, les distances à respecter par rapport au terrain voisin, varient selon la hauteur de la plantation : elle est de 0.5 m si sa hauteur est inférieure ou égale à 2m ; elle est de 2 m si la hauteur est supérieure à 2 m. La distance se mesure à partir du milieu des troncs des arbustes.

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas ces distances légales, on peut, vis-à-vis de votre propriété ou de chemins publics, exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à hauteur légale.

La coupe des branches des arbres appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relèvent de sa responsabilité.

Pour plus de précisions, reportez-vous sur <https://www.service-publics/particuliers/vosdroits/F614>.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

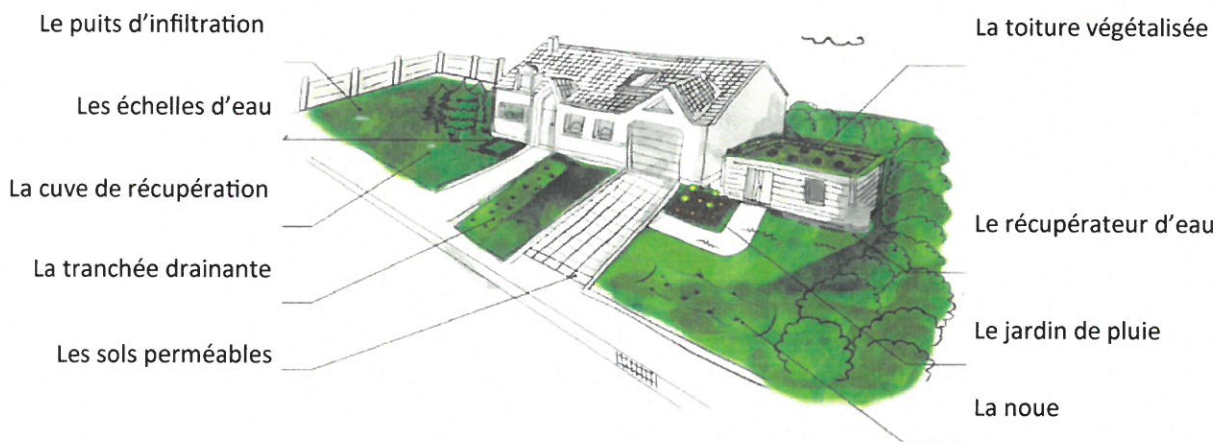
Le service des eaux d'Amiens-Métropole procédera à la relève des compteurs d'eau dans la commune à partir du 26 août. Elle sera assurée par des agents de Véolia.

INFORMATIONS DIVERSES

GÉRER MES EAUX DE PLUIE SUR MON TERRAIN : DES VIDÉOS POUR LES PARTICULIERS.

Face aux obligations réglementaires, aux risques d'inondation, au dérèglement climatique, à l'optimisation des dépenses, les politiques de gestion des eaux pluviales doivent s'adapter.

Suite à ce constat, les Agences de l'Eau et ADOPTA ont décidé de créer des vidéos présentant de façon pédagogique les 9 techniques permettant de gérer durablement les eaux pluviales sur des parcelles individuelles privées. Retrouvez ces techniques sur www.adopta.fr



LA VIE ASSOCIATIVE

VENEZ VOUS RELAXER ET DÉCOUVRIR LES BIENFAITS DU YOGA

Tous les jeudis, à partir du 12 septembre, l'Association YOGA DÉTENTE RELAXATION, vous accueille à la salle des fêtes de 19h à 20h 15. 2 cours d'essai sont offerts gratuitement. Tarif et renseignements sont fournis en début ou fin de cours.



Contacts : yogaetenterelaxation@wanadoo.fr ou 06.72.64.25.01

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ACPG-CATM VOUS INVITE

L'association est heureuse de vous inviter au Thé dansant le dimanche 13 octobre 2019 de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

L'animation est assurée par l'orchestre Bruno et Giovanni. Tarif 10 €.

Réservation au 03.22.43.20.27 ou 06.79.93.87.39.

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION SPORTIVE POULAINVILLOISE PREPARE SA RENTREE

Reprise le mardi 10 septembre 2019 pour les activités danse et Zumba (salle des fêtes) et le mercredi 11 septembre 2019 pour le foot (stade de Poulainville).

Les horaires pour l'ASP section danse sont les suivants :

Mardi (salle des Fêtes)

Groupe 7-9 ans : 17h30 à 18h30

Groupe 9-11 ans : 18h15 à 19h15

Zumba Adultes : 19h15 à 20h15

Renforcement musculaire Adultes : 20h15 à 20h45

Mercredi (salle des Fêtes) :

Groupe 4-6 ans : 17h30 à 18h15

Groupe Ados : 18h15 à 19h30

Groupe Adultes : 19h30 à 20h45

Les activités de l'ASP section foot a lieu le mercredi au stade de Poulainville. Les horaires seront déterminés en fonction du nombre d'enfants inscrits (inscription possible à partir de 6 ans). Rendez-vous mercredi 11 septembre 2019 à 14h30 pour un entraînement commun et la formation des groupes.

Les permanences d'inscription auront lieu les mardis et mercredis du mois de septembre. Elles débuteront dès le mardi 10 septembre 2019.

GYM SÉNIORS - BIBLIOTHÈQUE - ATELIER AQUARELLE - LUNDI CAFÉ

La gym des seniors, offerte par la mairie, reprend lundi 9 septembre ; les séances se déroulent à la salle des fêtes, de 13h45 à 14h30.

La bibliothèque sera réouverte à compter du lundi 9 septembre : le lundi de 15h à 18h30 ; le mercredi de 15h30 à 17h30 ; le vendredi de 15h à 17h. Attention : ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. La bibliothèque recherche des bénévoles...

L'atelier aquarelle reprend le vendredi 13 septembre : le nombre limité de participants est presque atteint, il ne reste qu' une ou deux places. La priorité est donnée aux habitants de Poulainville.

Le "lundi-café" organisé par "Poulainville Bougeons ensemble" est accueilli à la bibliothèque tous les lundis de 15h à 17h30. La reprise est programmée le lundi 9 septembre.

NB : toutes ces activités se déroulent en période scolaire.

POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE : Repas dansant

L'association POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE organise son repas dansant le **samedi 28 septembre 2019 à 19h 00** à la salle des fêtes de Poulainville. La soirée sera animée par l'orchestre By Night ; Tarif: 37 € par personne (15 € pour enfant de moins de 12 ans).



Pour plus de précisions et inscriptions, reportez-vous au dernier tract distribué par l'association.

Réservations auprès de Jean-Marc Durvaux (06 12 95 19 74) ou Lorette Riez (06 07 96 25 80) .

MOCAPI: rétrospective du voyage en Roumanie et repas roumain

L'association MOCAPI, Association d'entraide et de coopération avec la Moldavie et la Roumanie, organise une soirée de rétrospective de son voyage en Roumanie d'avril dernier.

Des échanges seront organisés à partir des photos et films de participants. Rendez-vous à la salle des fêtes **mercredi 28 août à 18h 00**. L'entrée est gratuite.

Un **repas roumain** est également proposé par l'association le **samedi 26 octobre à 19h 00 à la salle des fêtes**. Le tarif est de 30 € par personne (15 € pour enfant de moins de 12 ans)

Pour plus de précisions et inscriptions, reportez-vous au dernier tract distribué par l'association.

Contacts: contact@mocapi.org ou 06 07 35 83 13

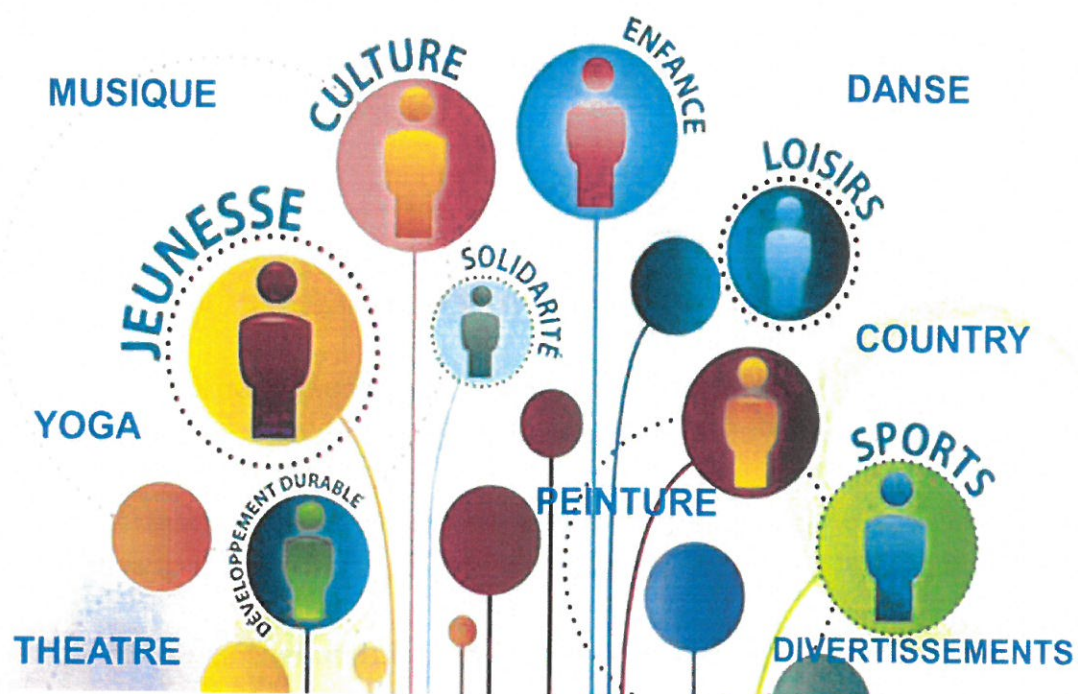
CLUB COUNTRY ROUTE 66 : bientôt la rentrée

La rentrée de l'association « Club Country Route 66 » est programmée le **lundi 16 septembre prochain de 18h 30 à 20 h 30** à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Angélique au 06 82 12 55 39.

POULAINVILLE

Jeudi 5 septembre - 18H à 20H



**Rendez-vous inter-associations
Salle des associations
(face à la mairie)**